

SEANCE DU 23 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, Marjolaine CHARMILLON, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO.

Excusé : René BORNE -

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 19 mars 2021

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que les conseils municipaux ne sont pas interdits au public, sous réserve de respecter un nombre de participants maximum en raison de la Covid19, mais le couvre-feu n'autorise pas les déplacements après 19h00 en dehors de ceux des conseillers municipaux munis de leur convocation.

• **Délibération modificative du budget** –

La Trésorerie de Crest nous informe que suite au contrôle du budget, il faut modifier le montant des dépenses imprévues en fonctionnement et en investissement. Le montant maximum de ces dépenses est de 7,5 % des dépenses réelles soit :

- dépenses imprévues fonctionnement : 37 729,79 €
- dépenses imprévues investissement : 18 028,23 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

• **Eclairage public – mise en place et conditions de la coupure de l'éclairage public** -

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de mise en place de la coupure de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le principe de couper l'éclairage public la nuit de 1h00 à 6h00.

Délibération approuvée à la majorité (pour : 6 voix / 10 voix)

- **Local du Chenevier :**

A la suite de l'offre de location lancée par la Mairie, 3 personnes ont candidaté pour la reprise du local :

Eric Favre (motos électriques), Nicolas Lefebure (artisan verrier) et Marie Lhôte (vêtements et artisanat).

Après le vote des conseillers, le local est attribué à Marie Lhôte (8 voix / 10 voix)

- **Travaux de sécurisation du GRP** après la chute d'un rocher sur le chemin de Chaffoix :

le TIS demande une participation de 300 € à la commune sur une coût total de 753,38 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accorde cette subvention exceptionnelle.

- **Aménagement d'une aire de camping-car :** les travaux sont bien avancés. Nous sommes en attente des derniers travaux de l'entreprise Liotard.

- **Convention de promotion touristique** de la commune sous la marque Drôme Provençale : participation à hauteur de 0,65 € par habitant, soit 129,35 €.

Adhésion approuvée à l'unanimité

- **Zone d'activités :** réunion avec l'architecte et les 3 artisans prévue samedi 24 avril.
- **Sortie camping – SDIS – CED :** les travaux sont presque terminés
- **Lettres ouvertes :** M. le Maire donne lecture de 2 lettres reçues en mairie. M. le Maire est chargé de répondre aux expéditeurs au nom de tous les conseillers.
- **Embellissement du village :**
 - enlever le banc en béton devant l'école
 - création d'un massif devant le Pont du Brouas
 - achat de fleurs pour le village

Tour de table

- Prochain conseil prévu le 28 mai 2021.

Fin de séance 23h20